

■ **Fondation Blavignac**, à Carouge (GE), CH-660-1434000-4, favoriser la séparation entre les assurances de base (FOSC du 14.07.2004, p. 7). Les pouvoirs de Relecom Charles, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Bättig Josef, nommé président, et Vanderweckene Joseph, jusqu'ici président, membres du conseil, continuent à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Cardinaux François, de Châtel-St-Denis, à Montreux, directeur.

Journal no 8972 du 20.07.2005
(02950680 / CH-660.1.434.000-4)